

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS383

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 6

A la première phrase de l'alinéa 48, substituer au mot :

« travailleur »,

le mot :

« salarié »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel